
9^e conférence nationale de l'ABIR

par Marie-Joëlle Tarin*

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

La 9^e conférence nationale de l'Association des bibliothécaires de l'Enseignement de Roumanie (ABIR), s'est tenue à Busteni, les 19 et 20 novembre 1998.

Je représentais le Bureau national de l'ABF lors de ce congrès.

Monsieur Stoïca, Directeur de la Bibliothèque centrale universitaire de Bucarest (BCU) a quitté la présidence de l'ABIR, depuis février 1998, date à laquelle il a été élu président d'une nouvelle structure : le Conseil national des bibliothèques.

Ce conseil est un organisme consultatif auprès du ministère de l'Éducation nationale. Il se compose de 27

membres, tous nommés par le ministre, sur proposition des universités, des inspecteurs et des associations. Il se réunit 4 fois par an et en début d'année, il élabore un programme d'activités, validé par le ministre.

La publication annuelle d'un rapport est prévue.

Monsieur Regneala (directeur adjoint de la BCU de Bucarest) a été nommé président par intérim de l'ABIR jusqu'en septembre 1999, date des prochaines élections.

Dans son discours d'ouverture, il a beaucoup insisté sur le rôle de l'ABIR depuis sa création le 28 mars 1990. Le projet avait vu le jour dans un grand élan de générosité et d'espérance.

Hélas cet enthousiasme s'est éteint car de grandes difficultés sont vite apparues. En effet la récession de l'économie nationale a gravement affecté les biblio-

* Institut national de recherche pédagogique

thèques roumaines, confrontées pour la plupart aux réductions sévères de leurs crédits acquisitions. Et pourtant dans le statut officiel des bibliothèques, une mutation importante s'est produite, à savoir la reconnaissance par un document officiel (statut), du bibliothécaire comme cadre professionnel. Cette victoire historique aurait été irréalisable sans l'existence de l'ABIR.

Monsieur Regneala a tenu également à remercier monsieur Stoïca qui n'a jamais renoncé et qui grâce à ses interventions écrites, à ses contacts directs avec des personnalités ayant pouvoir de décision, a laissé une association bien organisée.

Cependant il est de notre devoir, conclut-il, de proposer de nouveaux projets et ce ne sera possible que si les membres de l'association se renouvellent tant au niveau local que central. Les élections de l'an prochain devront mettre l'accent sur les jeunes qui désirent s'affirmer et travailler pour l'évolution de notre profession. Or ils existent dans toutes nos institutions.

Il est temps aussi que nous définissions des projets réalistes car il faut reconnaître qu'année après année, nous avons planifié une multitude d'objectifs mais peu de réalisations ont vu le jour. Peut-être cette 9^e conférence va-t-elle marquer un tournant dans notre acti-

vité, si nous nous engageons à être plus sérieux dans nos actions ?

Suite à cette intervention, divers congressistes ont proposé de nouvelles pistes de travail :

- Élaboration de publications spécialisées pour la formation des bibliothécaires comme par exemple un thesaurus de bibliothéconomie ou la création d'une revue trimestrielle avec des numéros thématiques...

- Projet d'une loi sur les bibliothèques

- Création d'une Fédération qui regrouperait les deux associations, bibliothèques publiques et celles de l'enseignement.

- Traduction en roumain des ouvrages étrangers fondamentaux de bibliothéconomie.

- Mise en place de pôles d'excellence, sur le modèle des CADIST en France...

Lors de la session de clôture, le vendredi 20 novembre, l'ABIR s'est engagée à construire des normes d'évaluation du travail de bibliothécaire en vue d'une meilleure synchronisation avec tous les pays européens et une motion a été proposée sur le thème suivant :

La bibliothèque doit être le facteur clé de la société de l'information et les professionnels des bibliothèques seront les agents de ce processus. ◆